



CERCLE DE FERMÈRES SAINT-GILBERT

www.cfqstgilbert.org

Les CFQ, des liens d'accomplissement tissés serrés

*Fière de notre engagement!
Le thème 2022-2023 des CFQ!*

Prochaine réunion mensuelle

Bienvenue, mesdames, à notre prochaine réunion mensuelle qui se tiendra :

Mercredi 12 octobre 2022
À 19h30
Dans la salle du Centre municipal

Un projet d'atelier reste à confirmer pour cette rencontre.

Le site des CFQ...

Je vous invite à consulter le site des CFQ : cfq.qc.ca

C'est une banque d'informations des plus intéressante, qu'il s'agisse de recettes, de patrons d'artisanat, de sujets variés, d'expositions artisanales, etc...

Au plaisir de se rencontrer

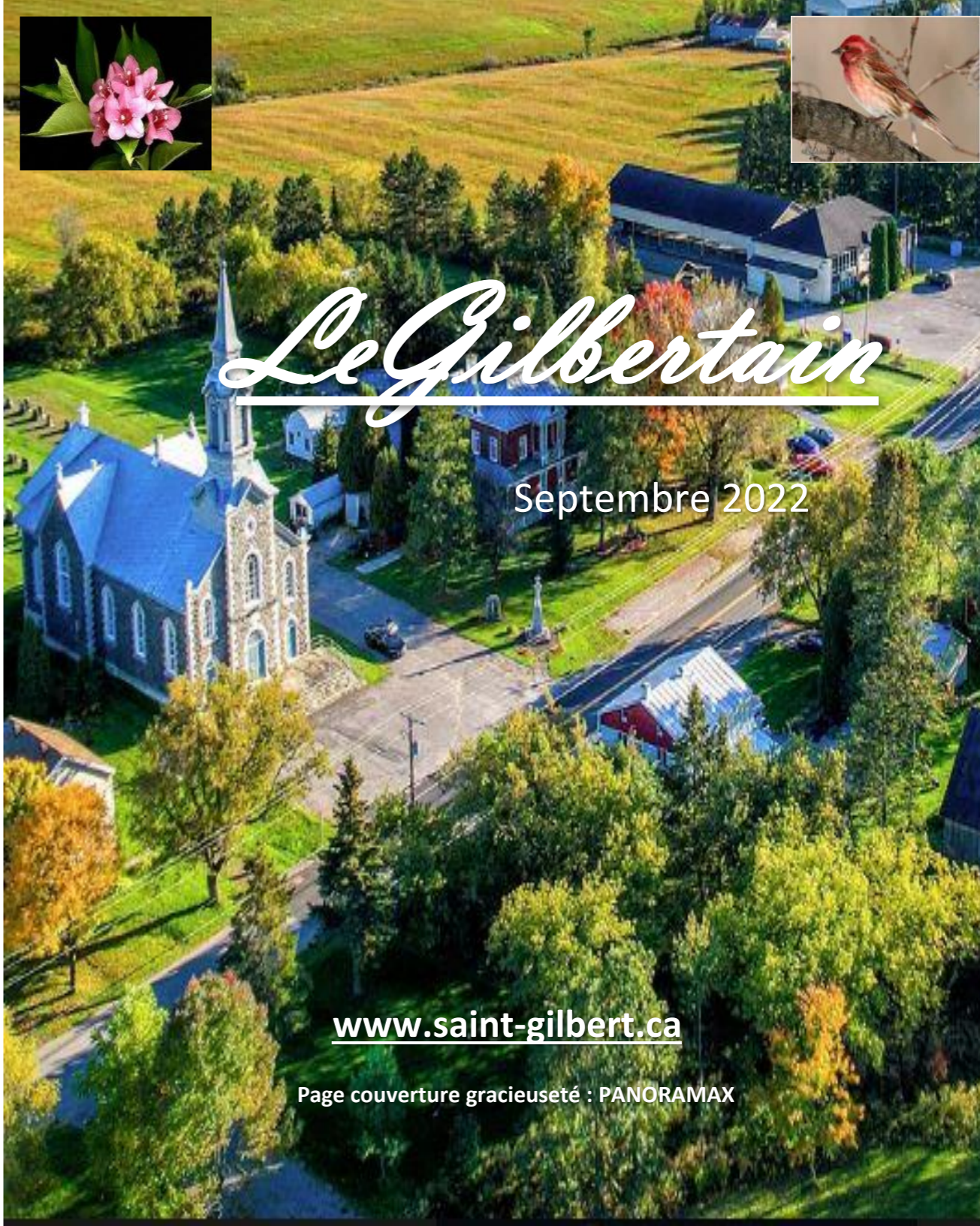
Le 12 octobre prochain!



Michelle Robitaille, responsable des communications



100 ans de savoir à partager



Le Gilbertain

Septembre 2022

www.saint-gilbert.ca

Page couverture gracieuseté : PANORAMAX



Mot du maire



Chers concitoyens,

Le conseil a eu une rencontre avec M. Sylvain Cauchon pour le projet de sentier de raquette. Le projet avance toujours très bien et tout indique que nous aurons tous l'occasion d'en profiter cet hiver.

Comme suivi sur le dossier de la vitesse et du transport sur nos routes, nous avons presque fini de faire le ménage complet de toutes les pancartes de signalisation de la municipalité. Il ne reste qu'une pancarte à recevoir et à installer et nous serons complètement à jour dans ce domaine. Le conseil a aussi pris la chance de faire une résolution pour demander au ministère des Transports de nous prêter un radar photo. J'utilise les mots « pris la chance », car une route surveillée doit répondre à certains critères du ministère pour être admissible et, si c'est le cas, la demande tombe dans une liste d'attente qui peut être longue avant d'obtenir un radar photo. Il faut donc ajuster nos attentes en conséquence sur ce sujet.

Pour finir, j'ai le plaisir d'annoncer que la régie verte (notre régie des déchets) a maintenant approuvé par résolution un projet de recyclage des plastiques agricoles. Enfin nos fameux plastiques de «marshmallow» géants pourront aller ailleurs qu'à l'enfouissement! Si tout va bien en 2023, la phase 1 du déploiement aura le BMR à Saint-Casimir comme centre de dépôt le plus proche. Cela peut paraître un peu loin, mais cet emplacement est raisonnable comme meilleur moyen de rejoindre le plus d'agriculteurs possible durant la première phase initiale. Cependant, c'est aussi pourquoi j'ai personnellement insisté pour que le centre de dépôt de Saint-Alban accepte les plastiques agricoles dès la phase 2 prévue en 2024. Cela réduira grandement la distance à parcourir et favorisera encore plus le recyclage. Rappelons-nous que recycler coûte moins cher sur nos taxes que d'enfouir nos déchets.

Sincèrement vôtre,

Daniel Perron, maire de Saint-Gilbert



Conseil Paroissial de Pastorale Saint Gilbert

Bonjour à Vous Tous

Voici les intentions des Messes de Dimanche à 11hres le 25 septembre 2022.

Élisabeth Paquin	-	Club Fadoq Saint-Gilbert
André Paquin	-	Famille Raymond Groleau
Sébastien Gignac	-	Ses Parents
Léo Gignac	-	Municipalité de Saint-Gilbert
Robert Naud	-	Marie-Paule et Jacques

Septembre

Le mois de septembre avance à grands pas, ce fut l'entrée scolaire de tous nos jeunes, de la Maternelle, du Primaire, du Secondaire, du Cegep et à l'Université.

Nous souhaitons une Bonne Année Scolaire à Tous pleine de Joie, et de nouvelles Découvertes dans vos études.

Que l'Esprit Saint vous Éclaire !

Une excellente Année aussi à nos Dévoués Professeurs.

En espérant que vous avez Tous passé de belles vacances.

Comité de Liturgie par Annette Julien Gignac



Municipalité de Saint-Gilbert

Avis public

DEMANDE DE SOUMISSION
DÉNEIGEMENT DU CENTRE MUNICIPAL
Saison 2022-2023

AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ;

La municipalité de Saint-Gilbert demande des soumissions pour le déneigement du centre municipal pour la **saison 2022-2023** (de la première à la dernière chute de neige).

Les espaces à déneiger sont :

- La partie avant et les deux côtés du centre municipal qui inclut désormais l'accès nord-est et ouest du centre
- L'accès conduisant de la salle des patineurs à la patinoire
- La sortie arrière du centre municipal
- L'accès à la réserve de la chaufferie à la biomasse forestière.

Le déneigement du stationnement du centre municipal doit être effectué tous les jours de la semaine et avant les heures d'ouverture du bureau municipal.

Toute soumission doit être remise au directeur général afin de recevoir une preuve de dépôt de ladite soumission et ce, aux heures d'ouverture du bureau municipal (mercredi et jeudi entre 9h et 16h), sous enveloppe cachetée et clairement identifiée : « **Soumission déneigement du centre municipal** ». Les soumissions seront reçues jusqu'à 16 heures, mardi 4 octobre et ouverte dès la fermeture de la période de soumission, dans la salle du conseil municipal et devant les personnes qui désirent être présentes.

Le prix soumis est un prix forfaitaire qui englobe toutes les dépenses avant les taxes applicables. Le soumissionnaire n'aura droit à aucune compensation pour augmentation de salaire, hausses de taxes, coût élevé du carburant, etc.

Une preuve d'assurance responsabilité couvrant les travaux pour lesquels le soumissionnaire offre ses services devra être fournie en vue d'obtenir le contrat.

La Municipalité se réserve le droit de n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues, ni, à encourir aucune obligation envers les soumissionnaires.

Christian Fontaine

Directeur général et greffier-trésorier



Municipalité de Saint-Gilbert

En direct du conseil – séance de septembre 2022

Pour de plus amples détails, relativement aux délibérations du conseil n'hésitez pas à consulter les procès-verbaux sur le site de la municipalité au www.saint-gilbert.ca

- *Renouvellement du mandat des membres du comité consultatif d'urbanisme pour 2 ans*
- *Autorisation et demande de dérogation mineure DM-02-2022 pour une piscine en cour avant*
- *PIIA : Approbation des plans de construction du projet de garage résidentiel isolé sur le lot 5 306 729 localisé au 959 Principale*
- *PIIA : Approbation de la correction aux plans initiaux soumis pour le garage en cours de construction implantée sur le lot 4 615 385 localisé au 834 Principale*
- *Approbation plan et devis du projet de pavage des tronçons intégrés 1015 de la rue Principale et 1024 de la route du Moulin identifié au plan d'intervention pour le renouvellement des infrastructures*
- *Autorisation de dépôt de la demande d'aide financière dans le cadre du programme PAVL volet redressement pour le projet de pavage des tronçons 1015 rue Principale et 1024 du Moulin*
- *Approbation plan et devis du projet de repavage et de reconstruction de ponceaux des tronçons 1016 et 1017 Principale identifiée au plan d'intervention pour le renouvellement des infrastructures*
- *Autorisation de dépôt de la demande d'aide financière dans le cadre du programme PAVL volet accélération pour le repavage et de reconstruction de ponceaux, des tronçons 1016 et 1017 Principale*
- *Autorisation de dépôt de la demande d'aide financière dans le cadre du programme PAVL volet soutien pour le repavage et de reconstruction de ponceaux des tronçons 1016 et 1017 Principale*
- *Formation d'un comité de sélection pour le poste de directeur général, greffier-trésorier et inspecteur municipal*
- *Octroi de contrat du remplacement de la toiture du préau*
- *Octroi de contrat du remplacement de la toiture du centre municipal*
- *Autorisation de travaux en régie interne de réaménagement des locaux pour la création du Centre d'innovation de Saint-Gilbert*
- *Création du fonds réservé pour la réfection des infrastructures*
- *Cautionnement relatif au financement des travaux de rénovation en cours de réalisation au Centre médical et professionnel de l'ouest de Portneuf*
- *Octroi d'une aide financière au CPE Kangourou*
- *Avis du comité consultatif d'urbanisme relatif aux orientations de développement dans la zone agroforestière de la rivière Sainte-Anne*
- *Demande de photo radar au ministère des Transports du Québec*
- *Nomination de M. Luc Gignac à titre de représentant de la municipalité à la coopérative de solidarité du pavillon André Darveau et de M. Raymond Groleau à titre de substitut*

Municipalité de Saint-Gilbert, 110 rue Principale, Saint-Gilbert (Québec) G0A 3T0

Bureau ouvert le mardi, mercredi et jeudi de 10h00 à 12h00 et de 13h00 à 15h00.

Tél. : 268-8194, télécopieur : 268-6466 courriel : saint-gilbert@globetrotter.net



Club Fadoq Saint-Gilbert Âge d'Or

Bonjour à tous les membres.

N'oubliez pas que le renouvellement des cartes de membre se termine le 30 septembre pour ceux et celles qui ne l'ont pas encore fait, au 127 Principale à Raymond Groleau ou Ghislaine Marcotte, tél:418-268-8119.

Le Salon FADOQ 50 ans et plus se déroulera au Centre de foires de Québec du 30 septembre au 2 octobre 2022.

Pour ceux et celles qui seraient intéressé(es), il y a un autobus pour le secteur Ouest qui partirait de St-Ubalde avec arrêt à la Caisse populaire de St-Marc-des-Carières, samedi, le 1er octobre, à 8 hre30 AM et le départ de Québec se ferait à 15 hre30 PM. Contactez Madame Marie-France Delisle au 418-326-4431 pour réservation.

Prix à déterminer selon le nombre de personnes.

La prochaine réunion se tiendra le 5 octobre, à 19 hres. Bienvenue à tous et à toutes.

Raymond Groleau, président



Venez nous rencontrer à la salle communautaire le

mercredi **5 octobre** 2022 de 13h à 15h

Surveillez notre page Facebook et le site de la municipalité



Municipalité de Saint-Gilbert

Avis public

DEMANDE DE SOUMISSION
DÉNEIGEMENT DES BORNES-INCENDIE
SAISON 2022-2023

AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ;

La municipalité de Saint-Gilbert demande des soumissions pour le déneigement des bornes-incendie situées sur le territoire de la municipalité pour la saison 2022-2023.

Afin de garantir la sécurité des citoyens, le déneigement doit être **effectué dans les 24 heures** suivant la fin d'une accumulation significative de neige.

Présentation des soumissions :

Toute soumission doit être remise au directeur général afin de recevoir une preuve de dépôt de ladite soumission et ce, aux heures d'ouverture du bureau municipal (mercredi et jeudi entre 9h et 16h), sous enveloppe cachetée et clairement identifiée : « **Soumission pour le déneigement des bornes-incendie** ». Les soumissions seront reçues jusqu'à 16h, mardi 4 octobre 2022 et seront ouvertes dès la fermeture de la période de soumission, dans la salle du conseil municipal et devant les personnes qui désirent être présentes.

Le prix soumis est un prix forfaitaire qui englobe toutes les dépenses avant les taxes applicables. Le soumissionnaire n'aura droit à aucune compensation pour augmentation de salaire, hausses de taxes, coût élevé du carburant, etc.

Document à fournir avec la soumission

Une preuve d'assurance-responsabilité couvrant les travaux pour lesquels le soumissionnaire offre ses services devra être fournie en vue d'obtenir le contrat.

Clause de réserve

La Municipalité se réserve le droit de n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucune obligation envers les soumissionnaires.

Christian Fontaine

Directeur général et greffier-trésorier